

A2CL

société par actions simplifiée

au capital de deux (2) euros

siège social : 15 Chemin des Moulins 27220 La Forêt-du-Parc

en cours d'immatriculation

(la "Société")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur ANDRÉ JACQUES LOUIS FRANÇOIS Soulat, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 10 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de un (1€) euro.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de un (1) euros.

Aurélien ATTALI, associé, demeurant au [REDACTED], a souscrit 10 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport d'un (1) euro.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total d'un (1) euro.

Les vingt (20) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de deux (2) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à La Forêt-du-Parc, le

09/07/2026

andre soulat

✓ Certifié par [REDACTED]

Monsieur ANDRÉ Soulat
Associé et Président

aurelien attali

✓ Certifié par [REDACTED]

Monsieur Aurélien ATTALI
Associé